



Fédération Française
de Spéléologie



Comité Départemental de Spéléologie et de Descente de canyon des Bouches du Rhône (CDSC13)

PROJET ASSOCIATIF PARTICIPATIF
REDIGÉ suite aux
ATELIERS DE REFLEXION
DU SAMEDI 17 FEVRIER 2018
(50 participants)

Le projet associatif est un document obligatoire demandé par nos partenaires et nos financeurs, les Communes, le Département, la Région, l'État (CNDS), la Métropole, l'éducation nationale, les structures de prévention et d'accueil jeunesse, les associations et les structures privées. Il doit se développer autour des valeurs portées par notre comité et ses objectifs. Le sport, la science, l'environnement, la cohésion sociale, l'éducation populaire, la production de connaissance, l'innovation, le patrimoine souterrain et sa culture en sont les piliers. Le projet associatif se développe en adéquation avec le projet fédéral de notre fédération.

Six axes de développement sont proposés :

I) Les objectifs généraux, l'esprit et l'éthique du projet associatif

1) Exploration

L'exploration en spéléologie, canyon et plongée souterraine est la colonne vertébrale de notre activité. Elle conditionne tous les autres aspects de notre activité.

2) Engagement citoyen et responsable

Le CDSC13 est fortement engagé dans une mission de sécurité civile notamment par la gestion des secours en milieu souterrain sur le département des BDR mais aussi comme force de projection en renfort sur les départements limitrophes. Ce dispositif s'appuie sur :

- Une convention nationale FFS, Ministère de l'intérieur ;
- Une convention départementale signée entre la Préfecture des BdR et le CDSC13 ;
- Un plan secours départemental signé par le Préfet (dispositions ORSEC Juillet 2017) ;
- Des conseillers techniques Spéleo secours départementaux nommés par le Préfet.

Ce dispositif spécialisé de secours est très peu onéreux pour le contribuable. Il mobilise 50 sauveteurs toute l'année.

3) Production de connaissances, études scientifiques, expertise

Les spéléologues produisent des connaissances spécifiques sur le milieu souterrain. Spécialistes du milieu, ils poursuivent une longue tradition dans la lignée de la Société spéléologique de France fondée par Edouard Martel en 1895. Topographie, biospéléologie, hydrologie, géologie, karstologie, les spéléologues contribuent à mieux connaître ce monde caché et méconnu. Les liens avec les universités et le monde académique sont les voies du partenariat et de la complémentarité pour une coproduction de connaissance efficace et riche. Les spéléologues contribuent par leurs recherches et la mise à disposition de nombreuses données, observations et études, à l'amélioration des connaissances sur le monde souterrain. Ils sont des experts du milieu souterrain et de son écosystème.

4) Environnement et développement durable

Les spéléologues sont des sentinelles qui visent la préservation d'un monde souterrain très vulnérable. Ils introduisent la notion de patrimoine souterrain. Ce patrimoine est invisible, les spéléologues ont la volonté de le faire connaître et de contribuer à sa protection. En lien direct avec le cycle de l'eau, la détection des pollutions souterraines, les études d'impact sur les différents écosystèmes, les spéléologues interviennent directement dans la protection de l'environnement et sont force de proposition pour des mesures de gestions raisonnées et durables.

Les spéléologues développent des partenariats avec les différentes instances de protection et préservation de l'environnement envers lesquelles ils pourront émettre conseils et préconisations. Ils seront ressources en matière de médiation et d'éducation à l'environnement.

5) Centre de ressources documentaire et patrimoine souterrain

Le comité départemental de spéléologie des Bouches-du-Rhône possède un important centre documentaire. Ce patrimoine est doté d'une richesse méconnue d'environ 1.500 ouvrages en version papier. Il est à disposition de tous les fédérés. De plus, l'inventaire des cavités du département est disponible à tout public sur le site fédéral karsteau.org.

L'esprit du projet est le partage et la mise à disposition de l'information. Cette base documentaire est nourrie par les travaux des spéléologues de plusieurs générations, l'exploration souterraine et l'expérience de l'ensemble des projets développés par notre comité. Elle contribue à la production de connaissance sur le monde souterrain et le karst.

Cette base documentaire a la volonté de venir en soutien à des projets éducatifs et scolaires, développés ou pas dans le cadre des politiques publiques (Sport, citoyenneté, cohésion sociale, réduction des inégalités) ainsi que les projets de recherche. Elle vient aussi alimenter le projet de notre Ecole Départementale de Spéléologie et de Descente de Canyon (EDSC13) dans le cadre de la transdisciplinarité.

Le CDS13 est de fait la référence concernant les ressources documentaires spéléologiques pour le département des BdR : il doit disposer d'un fond aussi exhaustif que possible en poursuivant le travail de nos anciens concernant :

- Les productions passées et à venir pour alimenter la base, par les clubs, le CDSC13 et les autres sources (scientifiques, techniques, ...).
- La spéléologie et les thèmes connexes (biospéléologie, hydrogéologie, karstologie, topographie, archéologie, environnement, technique, inventaires de cavités.)
- Tous les supports existants ou à venir : papier, films, DVD, numérique...

Afin de compléter le fond départemental, il sera fait appel aux dons et aux échanges avec les spéléologues, les canyonistes et les clubs. Le CDSC13 a la volonté de contribuer à interfacier des bases

de données numériques au niveau national et européen.

Le comité favorisera le développement du travail d'information via les réseaux sociaux.

6) Développement de la pratique féminine

Le développement de la pratique féminine se traduit par un désir de promotion de la mixité dans chaque facette de nos activités. Ainsi, cette volonté de mixité se traduit au niveau de l'EDSC13 dans l'esprit du mouvement l'éducation populaire, notamment par une approche pédagogique qui inclut la vie sociale de l'école, le partage et l'égalité des rôles et des fonctions. En effet, l'effectif féminin des enfants (8-16ans) est supérieur à celui des garçons (cet indicateur est constant depuis 5 ans).

7) Un projet qui intègre les publics en difficulté et concourt à réduire les inégalités.

Le CDSC13 ouvre ses activités et projets aux publics sensibles et en difficulté. Des partenariats solides existent avec des MECS (Maison d'enfants à caractère social), et des établissements scolaires en REP (réseau d'éducation prioritaire). Des projets spécifiques sont aussi développés en école élémentaire. Fidèle aux valeurs décrites dans l'introduction de ce texte, notre comité a également la volonté de proposer des projets autour du handicap.

Le CDSC13 poursuivra son effort dans le cadre de l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 21 ans, dans le cadre de chantiers éducatifs visant à la découverte d'un nouvel horizon de formation professionnelle : le métier de cordistes. (travaux acrobatiques sur corde).

8) Développement des structures artificielles Spéléo Canyon (SASC).

Poursuivre les projets de développement des SASC en milieu urbain permettant de développer la technique sur corde de façon hebdomadaire en soirée.

9) La Maison Départementale de la Spéléologie

Le CDSC13 a la volonté de devenir propriétaire de locaux créant ainsi la Maison Départementale de la Spéléologie et du Canyon. Centre de ressources, de formation, accueil associatif, scolaire, universitaire, conseil technique aux communes et aux autres instances territoriales, cette structure permettrait de concrétiser le dynamisme du comité et la pertinence de ses actions départementales en direction de tous ses partenaires. Cette structure aurait la volonté d'abriter une SASC pour la formation sur corde. Elle pourrait accueillir l'entraînement des corps constitués. Elle permettrait d'animer tous les projets du CDSC13 décrit dans ce texte.

II) Redynamiser la vie associative des clubs

La spéléologie s'exerce, par essence au sein de collectifs plus ou moins importants. La dynamique des clubs revêt de fait une importance particulière où se mêlent amitié, entraide, objectifs et projets communs. Le comité départemental de spéléologie est un outil au service de cette dynamique citoyenne.

1) Agenda partagé

Pour dynamiser la communication, un agenda partagé sera mis en fonction par le CDSC13 permettant l'accès au planning de sorties des clubs. Cela permettra aux petits clubs de ne pas se sentir isolés et de pouvoir pratiquer en interclubs.

2) La formation et l'information des fédérés.

Les fédérés doivent être informés des modalités d'aide à la formation fédérale. Pour cela, le site internet

du CDSC13 y consacrer une page spécifique. Seront précisées les sources d'informations (sites web, listes de diffusions, newsletter) et les modalités d'utilisation.

3) Soutien aux clubs

Le CDSC13 maintient une activité d'aide aux clubs, procédures administratives, conseil technique, prêt de matériel, soutien à projet.

4) Challenge aventure

Développement d'un challenge aventure et attribution d'un trophée annuel qui pourra faire l'objet d'une dotation en matériel symbolique.

III) Les nouveaux moyens de financement pour accompagner le projet associatif du cdsc13

La FFS en général et le CDSC13 en particulier ont pour objectifs, entre autres :

- D'accompagner et de soutenir les clubs dans leur pratique et leurs projets.
- De soutenir les spéléos fédérés tant dans leurs projets de formation et que dans leurs projets d'exploration ou d'études liées à notre activité.
- De favoriser à l'extérieur de notre fédération le rayonnement de nos valeurs et l'intérêt de notre activité, de favoriser la transmission des compétences et connaissances acquises par nos aînés vers les plus jeunes ou nouveaux adhérents
- De développer l'intérêt et l'attractivité de notre activité pour les générations futures dans le but de transmettre le « patrimoine de connaissances spéléologiques et sa culture ».

La réalisation d'une grande partie de ces objectifs demande des moyens financiers qui aujourd'hui sont amenés en grande partie via les aides et financements publics. Or les aides publiques sont en diminution. Afin de poursuivre notre politique de développement et notre soutien à l'ensemble des champs de notre vie associative, il paraît opportun d'envisager des sources de financement alternatives propres au CDSC13 indépendantes de toute aide publique. Les axes proposés dans le projet associatif sont les suivants :

- Vente de produits dérivés dont l'équipeur-descendeur SFD8, produit breveté.
- Financement participatif (crowdfunding) sur projet.
- Sponsoring : mécènes, partenariat avec divers prestataires qui décident d'accompagner le projet associatif qui correspondent à leurs valeurs.
- Subventions spécifiques sur des projets innovants (hors subventions classiques).
- Projet spéciaux (ex. : réhabilitation des Grotte loubière, éducation, tourisme éducatif).
- Récupération des droits sur images des diffuseurs.

IV) Projets de terrain

"Si les autres peuvent le faire, pourquoi pas moi ?" Mike Horn, aventurier des temps modernes.

- Approfondir la culture spéléo en organisant des études ou formations scientifiques (géologie, biologie, hydrologie).
- Proposer des explorations régionales et nationales.
- Innover en créant des raids aventures spéléologiques.
- S'intégrer au CDSC13 en partageant des activités interclubs.
- Se surpasser dans des challenges de parcours spéléo.
- Tous autres projets de terrain qui vous font vibrer.

1 – Camps et expéditions :

Redynamiser des projets et les expéditions nationales et internationales.

2 – Etudes et recherche scientifique :

Développer des stages thématiques en relation avec les travaux d'exploration en cours sur les massifs karstiques de proximité.

3 – Projets concrets « protection de l'environnement souterrain de proximité :

- Proposer un projet visible et utile pour l'environnement en portant des projets de dépollution médiatisés :
Grotte Roland, Baou de Noé, Immondices, Davoust (ces grottes étant souvent entachées de tags, de fléchages inappropriés, de déchets, ...)
- Etudier l'option des forages karstiques pour des questions d'accès à des sites de recherche et de sécurité.

5 – Développement de l'aspect sportif :

- Favoriser la prévention santé des pratiquants en lien avec la Commission Médicale de la FFS. Définir des approches adaptées de l'activité sportive (selon les stades de développement psychomoteur chez les enfants et les jeunes). Mise en œuvre d'information et développement d'action de prévention pour les séniors notamment par le suivi par le secteur de médecine sportive hospitalière. (test d'effort, etc..).
- Développer un projet de prévention des addictions en direction des jeunes pratiquants (jeu numérique, tabac, cannabis)
- Développer un raid sportif Spéléo Canyon.
- Développer des méthodologies d'entraînement adaptées.

6 - Découverte de l'activité : participations à des évènements bien ciblés

- Fête populaire des associations,
- Evènement en lien avec les structures et dispositifs participant à la gestion et la protection de l'environnement (Communes, Parcs Nationaux, Régionaux, Départementaux, Natura 2000, Conservatoire du Littoral, etc.)
- Evènements liés à la recherche scientifique
- Journée Portes ouvertes ciblées sur le sportif – Club de sport / étudiant géologie.

7 - L'Ecole départementale de spéléologie et de descente de Canyon des BdR, EDSC 13 :

- L'EDSC13 est un projet-phare du CDSC13
- L'EDSC13 est une des réussites du CDSC13 en matière de transmission de notre patrimoine de connaissance sur le monde souterrain intergénérationnel. L'accès, dès 8 ans, permet au club de pouvoir faire une proposition indirecte pour l'encadrement des enfants.
- Encourager le développement de sessions hebdomadaires en salle (gymnase équipé d'un mur d'escalade), dans plusieurs villes.

V) Prévention et sécurité des personnes

Nos pratiques de spéléologie, canyon, plongée souterraine, en tant qu'activités de pleine nature, nous exposent aux risques inhérents à celle-ci. Nous sommes dans l'obligation de minimiser la prise de risque lors des sorties, en anticipant les risques objectifs par le retour d'expérience et la formation. La politique

fédérale de formations techniques, de formation d'auto-secours, de même que l'engagement du spéléo-secours, concourent à atteindre l'objectif d'une pratique responsable en sécurité.

1 : Amélioration de l'équipement des sites de pratiques

L'équipement en broche scellée (équipement démontable) peut être un exemple d'amélioration de l'équipement sans pour autant dénaturer l'environnement. Bien au contraire, ce type d'équipement fait reculer les équipements sauvages en tous genres. Cette politique devra se définir de façon interdépartementale et interfédérale (FFME, FFCAM) pour certains parcours de surface. Notre politique de formation intégrera la formation à l'équipement.

2 : L'information de prévention des risques sur l'état des équipements

L'information de prévention des risques sur l'état des équipements sera matérialisée par un espace spécifique sur le site web du CDSC13. Il s'agit d'équipements risquant d'exposer les pratiquants à un danger.

3 : Formation à l'auto-secours

Proposition de « formation d'auto-secours continue » à l'intention des fédérés, notamment en soirée.

4 : Plaquette de prévention

Edition d'une plaquette de prévention afin d'anticiper sur les risques encourus lors de nos pratiques.

5 : Formation aux 1^{ers} secours en milieu isolé

Développer la formation MAVIC (1^{er} secours en milieu isolé) qui inclut le changement de culture spéléologique et canyon dans le rapport aux gestes de secours spécifiques à nos activités et à la trousse de secours d'exploration. Cette formation pourra être développée au niveau départemental.

Dernière version juillet 2018